



> Sans débattre des fondements d'une société de la connaissance que d'aucuns pensent comme caractéristique des mondes post-industriels du début du XXI^e siècle, il convient de reconnaître un phénomène de convergence politique, sans cesse conforté depuis les années 1990, qui soutient que la production de connaissances est génératrice d'innovations qui sont elles-mêmes devenues les principales sources de croissance. Aux traditionnelles responsabilités de la science dans l'avenir de l'humanité, conviction partagée par de nombreux savants, les acteurs politiques ont ajouté une responsabilité sociale et économique à court terme qui modifie assez radicalement la place de la science dans la société.

Confrontée à des attentes de plus en plus grandes et subissant une forte pression sociale, l'activité scientifique se voit ainsi soumise à un double mouvement : d'une part, elle reçoit des soutiens sans précédent à la hauteur, dans certains domaines, des enjeux identifiés et d'autre part elle se trouve désacralisée et dépendante, comme toute autre activité rémunérée, de procédures d'évaluation alourdies au fil du temps et souvent inscrites dans des temporalités réduites.

En 1976, quand Bruno Latour publie les résultats de son analyse anthropologique d'un laboratoire de neuroendocrinologie, celui du professeur Roger Guillemin à l'Institut Salk de San Diego (Californie, États-Unis), il met déjà en évidence le rôle majeur des « inscriptions littéraires » dans la pratique scientifique et montre les enjeux entourant la publication d'articles scientifiques, tant en ce qui concerne la notoriété des chercheurs que les moyens financiers dont ils disposent pour réaliser leurs recherches. Trente ans après, la conjugaison de la pression sociale et du développement du numérique place plus encore ces phénomènes au cœur de l'activité scientifique.

Ces dernières décennies, le monde de la communication scientifique se trouve ainsi en agitation permanente. Si les années 1980 ont vu les premières expériences de passage à la version électronique pour les revues scientifiques, c'est dans les années 1990 que sont apparus les premiers services que l'on doit à quelques grands éditeurs commerciaux (par exemple les outils de calcul du facteur d'impact pour mesurer la notoriété des chercheurs). Le secteur de l'édition scientifique a été largement réorganisé, souvent en dehors du monde scientifique,

autour de grands groupes qui ont su profiter des rentes de nouveauté générées par l'usage des technologies de l'information et de la communication faisant, dans les débuts, l'impasse sur un phénomène majeur du numérique à savoir la fragilité de l'information scientifique numérisée.

L'open access est, à l'origine, une réponse du monde scientifique à toutes ces évolutions. En fonction des chercheurs, différentes critiques sont émises sur ces changements, elles concernent notamment le diktat du « *publish or perish* », la loi du facteur d'impact (et ses biais), l'abandon du droit d'auteur à l'éditeur, la concentration des éditeurs spécialisés, l'augmentation des prix des abonnements, le décalage dans le temps entre les résultats et leur publication, les restrictions sur ce qui peut être publié et comment cela peut être diffusé. Certains chercheurs voient ainsi dans le développement de l'open access un moyen de créer de nouvelles alternatives d'évaluation de la recherche, de donner une autre visibilité des publications, de disposer d'outils statistiques de mesures d'audience différents, d'améliorer l'accès aux données invisibles, de baisser les coûts d'accès à l'information et de garantir la pérennité de l'information scientifique.

Au départ, le terme « *open* » est associé au terme de « source » pour qualifier un logiciel dont le code source est accessible, modifiable – par opposition à un logiciel propriétaire –, ce qui ne signifie pas forcément que le logiciel est gratuit. Dans le domaine de la communication scientifique, le terme « *open* » renvoie à deux principes : accessibilité et pérennité. Un troisième principe est aussi évoqué, c'est celui de la gratuité de l'accès. Cette gratuité paraît d'autant plus justifiée aux yeux de bon nombre d'acteurs que, dans la plupart des disciplines scientifiques, les revues savantes ne rétribuent ni les auteurs ni les chercheurs qui valident les articles. Sur ce point, la position des enseignants-chercheurs et des scientifiques diffère de celle de la majorité des musiciens ou des réalisateurs de cinéma dont l'existence dépend largement du produit des ventes de leurs créations.

Depuis le début des années 2000, le mouvement de l'open access s'est amplifié. Plusieurs changements sont perceptibles à la lecture de l'ensemble des déclarations émanant d'horizons divers (monde des bibliothèques universitaires, établissements

d'enseignement supérieur et de recherche, organismes gouvernementaux ou intergouvernementaux) : l'appropriation par la société d'un mouvement initié par des individus, la prise en compte de toutes les données utiles à la recherche et pas seulement des publications, et l'élargissement à tous les domaines de la science.

Progressivement deux modes de diffusion ont été reconnus : les revues en Libre Accès et les archives (ou entrepôts) en Libre Accès. Ces dernières ne fonctionnent pas avec un comité de lecture et se bornent à donner gratuitement accès à leur contenu au monde entier. Elles peuvent contenir des prépublications qui n'ont pas été soumises à un comité de lecture, des post-publications qui l'ont été, ou les deux. Les revues en Libre Accès fonctionnent avec un comité de lecture et les articles acceptés sont accessibles gratuitement dans le monde entier. Les revues en Libre Accès couvrent leurs dépenses de manière très semblable aux chaînes de télévision et aux stations de radio : les acteurs qui ont intérêt à diffuser du contenu paient les coûts de production en amont de sorte que toute personne dotée de l'équipement qu'il faut peut y accéder gratuitement.

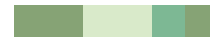
Au-delà de la querelle, en voie d'être surmontée, entre les éditeurs et de nombreux chercheurs, l'*open access* correspond à une démarche cruciale pour l'activité scientifique : la réappropriation par les chercheurs de leur mode de communication et d'évaluation. Le soutien, en septembre 2004, des *National Institutes of Health* (NIH) au travers d'une proposition dans laquelle ils font part de leur volonté de rendre accessible, gratuitement et à tous, le texte intégral des articles issus de recherches financées en tout ou en partie par les NIH constitue sans nul doute un appui d'importance en faveur de cette réappropriation. Ainsi, tout chercheur, qui reçoit des fonds des NIH pour effectuer sa recherche et qui publie les résultats de celle-ci dans une revue avec comité de lecture, est invité à déposer une copie électronique de l'article dans *PubMed Central* (PMC). En France, en juillet 2006, les principaux organismes de recherche et les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont signé pour deux ans un protocole pour une « approche coordonnée, au niveau national, pour l'archivage ouvert de la production scientifique » sur la plateforme HAL (hyper articles en ligne développée par le centre de communication scientifique direct) visant tous les chercheurs à déposer leur production scientifique *via* leur établissement ou leur laboratoire dans ce réservoir commun d'archives.

L'*open access* n'est donc plus un mouvement marginal. Parti d'initiatives isolées, il mobilise aujourd'hui des groupes d'acteurs divers et importants et met à disposition *via* l'Internet un grand nombre de documents. À titre d'exemple, *Archiv*, l'archive des physiciens met à disposition près de 300 000 articles, 30 000 nouveaux articles sont intégrés par an et 140 000 consultations sont effectuées tous les jours.

Le développement global de l'*open access* a bénéficié sans aucun doute de l'évolution de l'attitude des éditeurs (y compris des acteurs aussi puissants qu'Elsevier) qui ont été de plus en plus nombreux à autoriser le dépôt des post-publications dans des archives. On peut citer également l'éditeur EDP Sciences responsable de l'édition de 30 revues pour des sociétés savantes ou des EPST, et qui expérimente différentes formules de période de mise en accès libre - actualités ou archives - ou encore un modèle mixte où le choix est laissé à l'auteur de rendre ou non son article disponible gratuitement à l'intérieur d'une revue. Les Éditions EDK avec la revue *Médecine/Sciences* est un autre modèle où les archives sont ouvertes 6 mois après la publication originale, voire même immédiatement pour la série sur le Libre Accès inaugurée dans ce numéro.

On le constate, l'*open access* résulte d'un processus d'innovation qui touche aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la sphère scientifique (sauf dans les sciences humaines et sociales encore globalement en retrait). Quel est son avenir ? Il est aujourd'hui difficile de prévoir les formes qui vont durablement s'imposer. Ce qui est certain, en revanche, c'est que ce processus concerne de plus en plus l'intimité des pratiques scientifiques. On peut citer par exemple le tout récent projet « Hypothèses.org », développé par le CNRS, qui vise à héberger des carnets de recherche éditoriaux. Il s'agit en réalité de *blogs* alimentés par des chercheurs et des équipes de recherche en relation avec des projets ou des activités de publication. Bel espace socio-technique pour tester et affiner ses hypothèses. ♦

Write and spread the science: the major challenges of Open access



F. Thibault

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris,
54, boulevard, Raspail,
75006 Paris, France.
francoise.thibault4@wanadoo.fr

BIBLIOGRAPHIE

- Chanier T. *Archives ouvertes et publication scientifique. Comment mettre en place l'accès libre aux résultats de la recherche ?* Paris : L'Harmattan, 2004. Accessible sur ArchivesSIC, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001103/fr/
- Latour B. *La Vie de laboratoire. La production des faits scientifiques.* Paris : La Découverte, 1988 (plusieurs rééditions). Dernière édition avec une « nouvelle présentation », Paris : La Découverte, collection « Poche-Sciences humaines ».
- Des informations détaillées sur l'*Open access* : <http://openaccess.inist.fr/>

TIRÉS À PART

F. Thibault